



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Office fédéral de la communication
Rue de l'Avenir 44
Case postale
2501 Bienne

Fribourg, le 24 novembre 2015

2015-947

**Projet de modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication
Réponse à la procédure d'audition**

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à votre courrier du 29 septembre 2015 concernant l'objet noté en titre et vous informons que, de manière générale, le canton de Fribourg accepte les adaptations proposées du contenu du service universel aux besoins de la société et de l'économie, ainsi qu'à l'état de la technique.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Erwin Jutzet
Président

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Communication :

- a) à la Direction des finances, pour elle et le Service de l'informatique et des télécommunications ;
- b) aux autres Directions ;
- c) à la Chancellerie d'Etat ;
- d) par mail tp-secretariat@bakom.admin.ch.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Extrait de procès-verbal non signé, l'acte signé peut être consulté à la Chancellerie d'Etat